Lévesque, Claudette

De: Hélène Tardif [h.tardif@sympatico.ca]
Envoyé: 13 janvier 2014 10:19
À: Greffe
Cc: Basses-Laurentides Refuse
Objet: À verser au dossier R 3863-2013 (observations)

Bonjour,

Je suis une résidente des Basses Laurentides.

Je suis en congé de maladie depuis 14 ans avec un syndrome de fatigue chronique et je vis sous le seuil de la pauvreté.
Et je n'ai pas les moyens de me prévaloir de l'option de retrait d'Hydro-Québec.

Je demeure dans une maison de ville, dans un secteur densément peuplé en compteurs pour une banlieue; à quelques mètres de mon oreiller il y a 4 compteurs d'Hydro Québec, à moins de 15 mètres, j'en ai 20! Heureusement, mes voisins immédiats ont accepté de faire de la résistance passive: nous n'avons donc pas de compteurs intelligents actuellement et comptons sur la décision de la Régie de l'énergie pour nous permettre de conserver nos vieux compteurs sans avoir à payer de frais supplémentaires.

Notre résistance passive n'est pas comptabilisé par Hydro-Québec. Nous n'avons pas dit à Hydro-Québec que nous ne voulons pas de leur compteur car ce faisant, nous serions obligés de payer les frais supplémentaires. Nous attendons depuis des mois que la Régie nous supporte, nous donne une voix, des moyens.

Actuellement, la neige empêche l'accès aux compteurs. Nous avons donc un répit du harcèlement de CapGemini. Harcèlement, VRAIMENT!: combien de fois doivent-ils appeler par jour? par semaine? combien de messages doivent-ils laisser sur notre répondeur? Combien de faux rendez-vous devons-nous prendre? Combien de fois dois-je oublier le rendez-vous ou dire que je n'ai pas la clef du cadenas de la clôture? Est-il normal qu'on nous suggère de sauter par dessus la clôture pour aller installer le foutu compteur intelligent qu'on ne veut pas? Est-il normal que CapGemini appelle ma voisine sur son cellulaire personnel sur les heures de travail? Est-il normal que CapGemini appelle la supérieure hiérarchique (la boss) de ma voisine à son travail?

Si nous refusons les compteurs, nous devons PAYER. Nous devons donc éviter de refuser. Ainsi, aux yeux d'Hydro-Québec, mes voisins et moi-même ne refusons pas, nous ne faisons pas parti de leurs statistiques de refus. Mais nous ne voulons pas des compteurs intelligents et notre seul façon d'éviter de se les faire imposer c'est pas la résistance passive.

Nous attendons depuis des mois que la Régie de l'énergie nous donne le droit de refuser gratuitement.

S.V.P. agissez vite car il faut être coriace pour résister au harcèlement d'Hydro-Québec et CapGemini.

Hélène Tardif